Zeitschrift: Der Kreis : eine Monatsschrift = Le Cercle : revue mensuelle

Band: 16 (1948)

Heft: 8

Rubrik

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

dieser Bestimmungen vom Uebel ist! An der Abendkasse selber können wir keine Anmeldungen mehr berücksichtigen. Mißbräuchliche Weitergabe der persönlichen Ausweiskarte an Fremde hat für ein Jahr Ausschluß von den Veranstaltungen zur Folge. Wir wollen und müssen uns alle gegenseitig vor jeder ungebetenen Einmischung schützen. Diese Bestimmungen sind im Interesse aller festgelegt worden; wir bitten deshalb alle Abonnenten, sie unbedingt zu beachten. —

Kameraden, die im Kabarett-Programm mit heiteren oder auch ernsten Nummern mit wirken wollen, werden freundlich gebeten, uns die genauen Angaben möglichst bald mitzuteilen (Titel der Nummer, Decknamen des Mitwirkenden, Autor, Komponist, eventuell auch gewünschte Dekoration, Requisiten, Probe mit Pianist usw.).

Für die auswärtigen Abonnenten wird der Besuch des Festes besonders lohnend sein, da auch am Sonntag und Montag anläßlich des Zürcher Knabenschießens überall festlicher Trubel sein wird.

"Der Kreis", Zürich.

La Fête d'automne de 1948

doit être fixée au 11 septembre (samedi précédant le "Tir des Garçons" de Zurich); pour cette année un autre samedi ne peut guère être choisi par le Cercle de Zurich. Les cartes d'identité bleu-clair gardent leur validité jusqu'à la Fête d'automne, voire même jusqu'au 13 octobre y compris. Passée cette date, elles ne seront plus valables ni pour les réunions du mercredi, ni pour les autres manifestations. Avec le numéro d'octobre de notre revue les nouvelles cartes d'identité seront envoyées automatiquement à tous les abonnés qui auront payé leur abonnement. —

Nous attirons dès aujourd'hui votre attention sur le fait qu'une modification a été apportée dans l'introduction d'invités. Des abonnés qui désirent introduire sous leur propre responsabilité des camarades étrangers au Cercle doivent annoncer ceux-ci au préalable et par écrit, en indiquant leurs adresses complètes. (Celles-ci ne resteront connues que des responsables seulement.) Les expériences faites lors des deux dernières fêtes ont prouvé qu'un relâchement de ces dispositions n'est pas désirable! Le soir, à l'entrée, nous ne pouvons plus accepter de présentations. La transmission abusive de cartes d'identité personnelles à des tiers a comme conséquence l'exclusion de nos manifestations pour la durée d'une année. Nous devons et voulons nous protéger mutuellement contre toute immixtion indésirable. Ces dispositions ont été prises dans l'intérêt de chacun; c'est pour cette raison que vous prions nos abonnés de les observer strictement. —

Les camarades qui désirent participer au programme de cabaret en présentant des numéros gais, ou sérieux, sont priés de bien vouloir nous donner au plus tôt les indications nécessaires. (Titres des numéros, pseudonymes du participant, auteur, compositeur, évent. décoration désirée, accessoires requis, répétition avec pianiste, etc.).

Pour les abonnés hors de Zurich la participation à cette fête sera cette année particulièrement attrayante, vu que le "Tir des Garçons" mettra également dimanche et lundi la ville de Zurich en fête.

"Le Cercle", Zurich.